

MPR || Peinture-plâtrerie

Modèle de préretraite dans l'industrie suisse de la peinture et de la plâtrerie

Rapport de gestion

De janvier 2021 à juin 2022



www.vrm-malergipser.ch

« La Fondation MPR Peinture-plâtrerie après un exercice mouvementé »

« Chère lectrice, cher lecteur,

À bien des égards, les années qui viennent de s'écouler ont été marquées par des bouleversements et nous avons dû relever des défis imprévisibles. La Fondation MPR Peinture-plâtrerie a, elle aussi, vécu tambour battant cette année et demie ponctuée de changements, mais aussi de nombreux moments passionnants et exigeants.

L'application et la direction de la Fondation ont changé de mains au 1^{er} janvier 2022. En effet, conjointement avec la Fondation MPR Enveloppe des édifices, nous avons créé en 2021 notre propre organe d'application, nommé MPR Services SA. La transition et la garantie du fonctionnement courant ont confronté toutes les parties prenantes à des enjeux majeurs, auxquelles elles ont fait face avec maestria. L'exploitation a démarré avec succès et la Fondation MPR Peinture-plâtrerie se félicite de la collaboration mise en place.

Avec les mutations intervenues sur le plan de l'application et de la direction, il a été décidé que l'exercice s'achèverait désormais au 30 juin et que les comptes annuels seraient donc bouclés en cours d'année. Voilà pourquoi, de manière tout à fait exceptionnelle, le présent rapport de gestion couvre une période de 18 mois, un exercice comptable prolongé. Avec l'approbation des comptes annuels au 30 juin 2022, une nouvelle chronologie commence. Cet exercice d'un an et demi a été couronné de succès et nous en sommes reconnaissants.

Nous sommes heureux que de nombreux requérants de la branche de la plâtrerie-peinture aient pu bénéficier de nos prestations durant cette période. Nous adressons à tous nos partenaires et organes nos sincères remerciements pour leur précieuse collaboration, qui contribue grandement à la réussite de notre modèle de préretraite.

Nous avons le privilège de vous présenter, dans le présent rapport de gestion, des informations importantes sur les résultats de la Fondation MPR Peinture-plâtrerie. Nous vous souhaitons bonne lecture.

N'hésitez pas à soumettre vos questions et commentaires à malergipser@vrmservices.ch.

Saint-Gall, en octobre 2022, le Conseil de fondation et la direction »

Où puis-je trouver de l'aide ?

Sur notre site Internet <https://www.vrm-malergipser.ch/home?lang=fr>, vous trouverez l'ensemble des informations, documents, formulaires et coordonnées de contact dont vous aurez besoin. Pour vos futures prestations MPR, nous vous recommandons notre calculateur en ligne – un guide pratique qui a prouvé son utilité.

1. Rapport sur l'exercice comptable prolongé de janvier 2021 à juin 2022

1.1. Bilan au 30 juin 2022

[Remarque : Une comparaison linéaire de la période sous revue actuelle avec celle de l'année précédente ne se justifie qu'à moitié puisque la clôture des comptes au 30 juin 2022 porte sur une période d'observation de dix-huit mois au lieu de douze.]

Alors que des résultats de placement plus bas avaient déjà été enregistrés pour cause de pandémie en 2020, cette tendance défavorable s'est encore aggravée à cause du Covid et de la situation globale régnant sur les marchés financiers. Les événements mondiaux de ces derniers mois ont eu de nouvelles retombées sur le rendement des placements, qui correspondait à -6,4 % au moment de la clôture de l'exercice.

Avec un taux de couverture d'env. 121,2 % au 30 juin 2022 (année précédente 128,1 %), la Fondation jouit toujours d'un financement extrêmement solide. Les provisions ont été constituées conformément aux dispositions réglementaires.

Bilan au	30.06.2022	31.12.2020
Actifs	en CHF	en CHF
Placements, liquidités incluses	44'818'657.95	43'307'918.15
Compte de régularisation actifs	8'495'920.30	6'357'467.95
Total actifs	53'314'578.25	49'665'386.10
Passifs		
Engagements	485'149.00	2'314'882.65
Compte de régularisation passifs	1'222'218.35	429'983.10
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	42'585'226.70	36'626'518.00
Passifs liés	44'292'594.05	39'371'383.75
Réserves de fluctuation de valeurs	5'094'384.20	4'993'574.50
Capital de la Fondation / fonds libres		
Situation en début de période	5'300'427.90	4'385'084.10
Excédent de produits / excédent de charges	-1'372'827.85	915'343.75
Situation en fin de période	3'927'600.05	5'300'427.85
Total passifs	53'314'578.30	49'665'386.00
[arrondi à 5 centimes]		
Taux de couverture	121,2 %	128,1 %

1.2. Compte d'exploitation du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2022

[Remarque : Une comparaison linéaire de la période sous revue actuelle avec celle de l'année précédente ne se justifie qu'à moitié puisque la clôture des comptes au 30 juin 2022 porte sur une période d'observation de dix-huit mois au lieu de douze.]

Compte d'exploitation	du 01.01.2021	2020
	au 30.06.2022	
	en CHF	en CHF
Revenus des cotisations et dépôts	30'095'078.15	20'389'096.45
Dépenses pour prestations	-20'580'360.95	-12'674'532.10
Dissolution/constit. de capitaux de prévoyance, prov. et réserves techn.	-5'958'708.70	-6'080'205.00
Résultat net de l'activité d'assurance	3'556'008.50	1'634'359.35
Résultat du placement de la fortune	-2'500'836.25	1'874'291.75
Frais de gestion de la fortune	-130'400.30	-94'455.75
- Résultat net des placements	-2'631'236.55	1'779'836.00
Autres produits	119'205.90	86'402.25
Autres charges	-286'626.60	-480'992.10
Charge administrative générale/révision/experts/surveillance	-2'009'932.65	-962'757.15
Coûts recouvrement externe / assurance-crédit	-19'436.80	-636'429.40
Frais d'administration	-2'029'369.45	-1'599'186.55
Excédent de produits/charges avant réserves de fluctuation	-1'272'018.15	1'420'418.90
Dissolution/constitution de réserves de fluctuation	-100'809.75	-505'075.15
Excédents de produits/charges	-1'372'827.90	915'343.75

[arrondi à 5 centimes]

Dans les comptes annuels, le résultat de la partie assurance s'avère nettement positif. Le résultat global négatif s'explique en grande partie par le résultat net élevé des placements. Les coûts du transfert de l'organe d'application vers MPR Services apparaissent dans les charges administratives générales. Avec MPR Services, les coûts de recouvrement de l'assurance-crédit externe disparaîtront totalement à l'avenir ; ils seront intégrés dans la rubrique frais administratifs du paquet global de prestations.

Les présents comptes annuels révisés selon SWISS GAAP FER 26 ont été adoptés par le Conseil de fondation le 5 décembre 2022.

2. Placements et statistique

2.1. Placements au 30 juin 2022

	Montant en CHF	en %
Liquidités et placements à court terme	1 548 816	3,46 %
Obligations Suisse	18 953 073	42,28 %
Obligations étranger (couvertes)	9 335 909	20,83 %
Actions Suisse	2 398 228	5,35 %
Actions monde (couvertes)	5 545 725	12,37 %
Actions monde faible capitalisation (couvertes)	1 087 266	2,43 %
Actions marchés émergents (couvertes)	1 113 949	2,49 %
Immobilier Suisse	3 989 191	8,90 %
Participations/prêts non cotés	846 500	1,89 %
Total	44 818 659	100,00 %

2.2. Stratégie de placement

La stratégie est mise en œuvre dans des placements collectifs de la Banque cantonale de Zurich/Swisscanto de façon purement passive. La Fondation a opté pour une stratégie de placement visant une stabilité maximale. Les frais de gestion de la fortune sont présentés de manière transparente et peuvent être qualifiés de très modérés. Nous mettons en œuvre notre stratégie de placement en conformité avec toutes les exigences légales.

2.3. Evolution de la Fondation MPR Peinture-plâtrerie

Evolution du nombre d'assujettis et de bénéficiaires	2018	2019	2020	30.06.2022
Nombre d'entreprises assujetties	5721	5592	5649	5 962
Nbre de salarié-e-s contrôlés	16 136	15 529	15 293	15 080
Nbre de bénéficiaires état à la fin de l'exercice	167	238	272	331
Nbre de nouveaux bénéficiaires par exercice arrivés durant l'année	106	113	90	207

Evolution financière		2018	2019	2020	30.06.2022
Recettes de cotisations	mio CHF	20.76	20.43	20.39	30.10
Placement de la fortune	mio CHF	2.82	36.33	43.31	44.82
Actifs issus de contrats d'assurance	mio CHF	31.46	-	-	-
Réserves de fluctuation de valeurs	mio CHF	3.55	4.49	4.99	5.10
Fonds libres*	mio CHF	4.38	4.39	5.30	3.93
Taux de couverture	Pourcentage	136,5 %	129,0 %	128,1 %	121,2 %

*Les fonds libres indiqués correspondent à la fortune disponible de la Fondation après constitution de toutes les provisions nécessaires.

3. Informations importantes

3.1. Demander le versement des prestations en temps utile

Veillez noter que la demande de prestations MPR doit être déposée au moins six mois – mais pas plus de douze mois – avant le début souhaité du versement (la règle s'applique aussi aux prestations consécutives). Vous trouverez les formulaires et aide-mémoire actualisés sur notre site Internet. Compte tenu du fait que le choix de l'option appropriée peut prendre du temps, il est conseillé aux salarié-e-s d'entamer les discussions assez tôt avec l'employeur – ou l'inverse. Les options possibles se calculent aisément avec le calculateur en ligne disponible sur notre site Internet.

3.2. Maintien de l'assurance LPP

Le maintien de l'assurance selon la LPP pour les bénéficiaires de prestations de retraite anticipée complète garantit aussi largement que possible la préservation des futures prestations de vieillesse LPP. C'est pourquoi nous recommandons à ces bénéficiaires le maintien de leur assurance LPP jusqu'à l'âge ordinaire de départ à la retraite ; la Fondation leur apporte d'ailleurs son soutien en prenant en charge le paiement des contributions.

Dans l'intervalle, un accord de continuation a été conclu avec un grand nombre d'institutions de prévoyance. Veuillez demander à votre caisse de retraite si elle soutient le maintien de votre assurance LPP. En cas de doute ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'organe d'application.

3.3. Système de contrôle interne et gestion des risques

Avec la mise en place du nouvel organe d'application, un système global de contrôle interne et de gestion des risques a été établi. Ce système est utilisé aussi bien au sein de l'organe d'application qu'au niveau de la Fondation. Dans le cadre de l'examen annuel, les risques ont été discutés et examinés d'un œil critique par le Conseil de fondation, des mesures ont été définies et le rapport du SCI a été avalisé.

4. Responsables de la Fondation

4.1. Associations fondatrices

Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres, Oberwiesenstrasse 2, 8304 Wallisellen

Syndicat Unia, Weltpoststrasse 20, case postale, 3000 Berne 16

Syndicat Syna, Römerstrasse 7, 4600 Olten

4.2. Conseil de fondation

Comité et commission des placements :

Peter Ziebold, ASEPP, président

Bruna Campanello, Unia, vice-présidente

Hans Maissen, Syna

Peter Baeriswyl, ASEPP (**jusqu'au 31.12.2021**)

Silvia Fleury, ASEPP (**dès le 01.01.2022**)

Autres membres du Conseil de fondation :

Mario Freda, ASEPP

Vincenzo Giovannelli, Unia

Hans-Peter Schaffner, ASEPP

Feu Franz Cahannes, Unia (**jusqu'au 31.12.2021**)

Daniela Karst, Unia (**dès le 01.01.2022**)

4.3. Direction / application

Application jusqu'au 31 décembre 2021 :

Fondation MPR Peinture-plâtrerie
Organe d'application
Case postale 300
8401 Winterthour

058 215 82 80
info@vrm-malergipser.ch

Application dès le 1^{er} janvier 2022 :

Fondation MPR Peinture-plâtrerie
MPR Services SA
Oberwiesenstrasse 2
8304 Wallisellen

Direction jusqu'au 31 janvier 2022 :

Jürg Lehmann, directeur

Direction dès le 1^{er} février 2022 :

Nathalie Ott, directrice

4.4. Surveillance / conseil

Autorité de surveillance

Ostschweizer BVG- und Stiftungsaufsicht, Saint-Gall

Organe de révision

Provida AG, Saint-Gall

Expert de la prévoyance professionnelle

Prevas AG, Zurich
Monsieur René Steffen

Investment Controlling / conseil

PPCmetrics, Zurich

Gestion de fortune

Banque cantonale de Zurich, Zurich

Pour toute question relative au modèle de préretraite dans la peinture et la plâtrerie, les coordonnées de l'organe d'application sont les suivantes :

Fondation MPR Peinture-plâtrerie
Oberwiesenstrasse 2
8304 Wallisellen

N° de tél. : 044 244 41 50

Courriels : malergipser@vrmservices.ch